

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue le 3 septembre 2019, à 19h30, à la salle du conseil**

Madame la mairesse, Line Fréchette, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	M. Daniel Nadeau	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
Siège # 2	M. Jocelyn Brière		
Siège # 3	Mme Stéphanie Bonin		

Les conseillers, Messieurs Joël Jutras et Marcel Sinclair, sont absents à cette séance.

Mme Emilie Trottier, directrice générale / secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

Ouverture de la séance

La mairesse, Mme Line Fréchette, constate le quorum à 19h30 et déclare la séance ouverte.

(2019-09-2811)

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en laissant l'item *Varia* ouvert à d'éventuels ajouts.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2019

ADMINISTRATION

3. Avis de motion : Règlement 570-19 portant sur la fermeture des fossés et les accès privés et abrogeant tous les règlements antérieurs
4. Emploi et développement social Canada : Dépôt d'une demande d'aide financière au Programme *Nouveaux Horizons* pour les aînés pour la construction d'un préau au parc du Sanctuaire
5. Autoriser l'affichage du poste de technicien en comptabilité
6. Therrien Couture avocat : Mandat pour l'envoi d'une mise en demeure et le suivi du dossier pour une fermeture de fossé illégale
7. Ville de Drummondville : Appui à la ville pour l'obtention des Jeux du Québec – Été 2022

TRANSPORT

8. Autoriser la réparation du ponceau à l'intersection de la route Rodier et du 5^{ième} rang Ouest au montant maximal de 2 000 \$

URBANISME

9. C.P.T.A.Q. : Appui à la demande de la compagnie Excavation McBM inc. afin d'autoriser la poursuite de l'exploitation d'une carrière sur le lot 4 686 971
10. Infotech : Autoriser l'inscription de l'inspecteur en urbanisme à la formation *Permis 2019*, le 3 octobre 2019, à Sherbrooke, au montant de 195,46 \$, taxes incluses

LOISIRS ET CULTURE

11. Mandat pour la musique pour le festival Au Goût du Sanctuaire au montant de 2 250 \$, plus taxes
12. Aménagement NP : Autoriser les réparations de la zamboni pour un montant maximal de 3 000 \$, plus taxes
13. Eventec : Location de matériel sonore pour le festival Aux Goûts du Sanctuaire au montant 1 000 \$, taxes incluses
14. Bell Média : Autoriser le contrat de publicité pour le festival au montant de 375 \$, plus taxes
15. Métal Bolduc : Autoriser l'achat d'une surfaceuse de sentiers au montant de 862,31 \$, taxes incluses
16. Autoriser les réservations du chapiteau, des jeux et de la musique pour la Fête nationale du Québec pour 2020
17. GUS : Autoriser les travaux de nettoyage du centre sportif à la suite d'un acte de vandalisme au montant de 5 365,65 \$, taxes incluses
18. Adoption des comptes à payer
19. Varia
20. Période de questions
21. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2019-09-2812)

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2019

Il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2019 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-09-2813)

3. Avis de motion : Projet du Règlement 570-19 portant sur la fermeture des fossés et les accès privés et abrogeant tous les règlements antérieurs

Avis de motion est par les présentes donné par Mme Nancy Letendre, conseillère, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le *Règlement numéro 570-19 portant sur la fermeture des fossés et les accès privés et abrogeant tous les règlements antérieurs* sera présenté pour adoption.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), le projet de *Règlement numéro 570-19 portant sur la fermeture des fossés et les accès privés et abrogeant tous les règlements antérieurs* est présenté. La conseillère, Mme Nancy Letendre, explique le projet de règlement aux personnes présentes. Une copie de ce projet de règlement est déposée lors de la séance.

(2019-09-2814)

4. Emploi et développement social Canada : Dépôt d'une demande d'aide financière au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés pour la construction d'un préau au parc du Sanctuaire

Attendu que la municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme *Nouveaux Horizons* pour les aînés pour la construction d'un préau au parc du Sanctuaire;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, appuyé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, et résolu d'autoriser le dépôt de la demande d'aide financière au programme *Nouveaux Horizons*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-09-2815)

5. Autoriser l'affichage du poste de technicien comptable

Attendu que la directrice générale adjointe prendra sa retraite à compter du 1^{er} janvier 2020;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'abolir le poste de directrice générale adjointe et de remplacer celui-ci par le poste de technicien comptable.

Il est également résolu d'adopter la nouvelle description de tâche et de débiter le processus d'embauche.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-09-2816)

6. Therrien Couture, avocats : Mandat pour l'envoi d'une mise en demeure et le suivi du dossier pour fermeture illégale des fossés

Attendu qu'un propriétaire a effectué des travaux de fermeture des fossés de façon illégale en ne respectant pas les normes prévues au permis de construction;

Attendu que la municipalité souhaite faire respecter les règlements relatifs à la fermeture des fossés;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, appuyé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, et résolu de mandater la firme Therrien Couture, avocats, afin de transmettre une mise en demeure au propriétaire concerné.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-09-2817)

7. Ville de Drummondville : Appui à la ville pour l'obtention des Jeux du Québec – Été 2022

Attendu que la Ville de Drummondville demande l'appui des municipalités de la MRC de Drummond pour la tenue de la finale des *Jeux du Québec* d'été 2022;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'appuyer la Ville de Drummondville dans sa demande pour l'obtention des Jeux du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-09-2818)

8. Autoriser la réparation du ponceau à l'intersection de la route Rodier et du 5^{ième} Rang Ouest au montant maximal de 2 000 \$

Attendu que le ponceau à l'intersection de la route Rodier et du 5^{ième} rang Ouest nécessite des travaux de voirie;

Attendu que la municipalité louera les équipements nécessaires à la réalisation des travaux en régie interne;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser les travaux pour un montant maximum de 2 000 \$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-09-2819)

9. C.P.T.A.Q. : Appui à la demande de la compagnie Excavation McBM inc. afin d'autoriser la poursuite de l'exploitation d'une carrière sur le lot 4 686 971

Attendu que le propriétaire du lot 4 686 971 demande l'appui de la municipalité pour déposer une demande d'autorisation auprès de la C.P.T.A.Q.;

Attendu que la demande vise la poursuite d'un usage autre qu'agricole sur une partie du lot 4 686 971;

Attendu que la poursuite de cet usage, soit l'exploitation d'une carrière sur une partie approximative de 7817 mètres carrés est conforme au règlement de zonage de la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham;

Attendu que l'exploitation de la carrière a déjà fait l'objet d'une autorisation auprès de la Commission de protection du territoire et des activités agricoles portant le numéro 361572;

Attendu que les lots visés par la demande sont situés en zone agricole;

Attendu que la demande n'entre pas en contradiction avec les critères décisionnels prévus à l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

Attendu que le potentiel des sols est de classe 4-6MF, soit des sols qui comportent des facteurs limitatifs très graves qui restreignent la gamme des cultures et de classe 4-4FW, soit des sols qui comportent des facteurs limitatifs assez sérieux qui réduisent la gamme des cultures possibles ou nécessitant des mesures particulières de conservation, selon le *Résumé des codes de classification du potentiel des sols*;

Attendu que la superficie visée par la demande sur le lot 4 686 971 est déjà utilisée à des fins autres que l'agriculture ce qui limite ses possibilités d'utilisation à des fins d'agriculture;

Attendu que la demande d'autorisation n'aura aucun effet sur l'homogénéité de la zone agricole;

Attendu qu'il n'y aura pas de conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants notamment, compte tenu des normes visant à atténuer les inconvénients reliés aux odeurs inhérentes;

Attendu que la demande d'autorisation n'entraînera pas de conséquence résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production;

Attendu qu'une autorisation à des fins autres que l'agriculture n'aura aucun effet sur les activités agricoles existantes, les ressources d'eau et les possibilités agricoles des lots voisins;

Attendu que la circulation de camion et de véhicules-outils est interdite sur le 5^{ième} rang Ouest, conformément à l'article 3 du règlement 441-11 relatif à la circulation des camions et des véhicules outils;

Attendu qu'en lien avec l'exploitation de la carrière des lots 4 686 971 et 5 464 895 aucun véhicule lourd n'accédera à cette dernière via le 5ieme rang Ouest;

Attendu que la demande est conforme aux règlements municipaux;

Attendu qu'aucun espace à l'extérieur de la zone agricole n'est disponible pour réaliser ce projet tel que présenté;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, appuyé par la conseillère, M. Nancy Letendre, et résolu d'autoriser d'appuyer la demande d'autorisation du propriétaire du lot 4 686 971.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-09-2820)

10. Infotech : Autoriser l'inscription de l'inspecteur en urbanisme à la formation Permis 2019

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'autoriser l'inscription de l'inspecteur en urbanisme à la formation *Permis 2019*, à Sherbrooke, au montant de 195,46 \$, taxes incluses.

Les frais de déplacement sont à la charge de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-09-2821)

11. Mandat pour la musique pour le festival Aux Goûts du Sanctuaire au montant de 2 250 \$, plus taxes

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, et résolu d'octroyer le contrat aux Productions Trianges pour le spectacle de Stéphanie Bédard au montant de 2 250 \$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-09-2822)

12. Aménagement NP : Autoriser les réparations de la zamboni pour un montant maximal de 3 000 \$, plus taxes

Il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'autoriser l'entreprise Aménagement NP à procéder aux réparations de la zamboni pour un montant maximal de 3 000 \$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-09-2823)

13. Eventec : Location de matériel sonore pour le festival Aux Goûts du Sanctuaire au montant 1 000 \$, plus taxes

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'autoriser la location du matériel sonore pour le festival Aux Goûts du Sanctuaire auprès de l'entreprise Eventec pour un montant de 1 000 \$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-09-2824)

14. Bell Média : Autoriser le contrat de publicité au montant de 375 \$, plus taxes

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, et résolu d'octroyer le contrat de publicité radio pour le festival *Aux Goûts du Sanctuaire* à l'entreprise Bell Média pour un montant de 375 \$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-09-2825)

15. Métal Bolduc : Autoriser l'achat d'une surfaceuse de sentiers au montant de 862,31 \$, taxes incluses

Attendu que la municipalité a obtenu une aide financière destinée à l'amélioration des sentiers du parc du Sanctuaire;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, et résolu d'octroyer le contrat de gré à gré pour l'achat d'une surfaceuse de sentiers au montant de 862,31 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-09-2826)

16. Autoriser les réservations du chapiteau, les jeux et la musique pour la Fête nationale du Québec en 2020

Il est proposé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser les réservations du chapiteau, des jeux gonflables et de la musique pour le 23 juin 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-09-2827)

17. GUS : Autoriser les travaux de nettoyage du centre sportif à la suite d'un acte de vandalisme au montant de 5 365,65 \$, taxes incluses

Attendu que la municipalité a été victime de vandalisme au centre sportif;

Attendu que lors de l'évènement, un extincteur a été vidé à l'intérieur du bâtiment;

Attendu que la municipalité doit mandater une entreprise afin de procéder au nettoyage complet du bâtiment et du système de ventilation;

Attendu que la municipalité déposera une réclamation auprès de sa compagnie d'assurance;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu de mandater l'entreprise GUS de Drummondville pour procéder au nettoyage complet des lieux au montant de 5 365,65 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-09-2828)

18. Adoption des comptes à payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

Dépenses autorisées en vertu du Règlement numéro 553-18 sur la délégation de pouvoir	17 651,85 \$
Salaires nets payés en août 2019	31 642,50 \$
Dépenses autorisées et approuvées par résolution	15 753,17 \$
Dépenses à approuver par le conseil du 3 septembre 2019	20 001,03 \$
Total des dépenses au 3 septembre 2019 :	85 048,55 \$

Il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, appuyé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 3 septembre 2019 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-09-2829)

19. Varia

19. a) Mandat à une entreprise de placement de personnel

Attendu que la municipalité souhaite s'assurer d'embaucher du personnel compétent au poste de technicien comptable;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu de mandater une firme spécialisée en placement de personnel pour accompagner la municipalité dans le processus d'embauche.

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale à effectuer les démarches et choisir l'entreprise pour un montant approximatif de 4 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le conseiller, M. Daniel Nadeau, a dû quitter pour un appel d'urgence du Service en sécurité incendie.

20. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par la mairesse, Mme Line Fréchette, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

- Nettoyage de fossé
- Nettoyage de cours d'eau
- Consultation citoyenne
- Développement résidentiel
- Conformité du terrain
- Hydro-Québec
- Caméras au centre sportif
- Joueurs de balle et Softball Québec

21. Levée de la séance

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre de lever la séance du conseil, à 20 heures et 08 minutes.

Mme Line Fréchette
Mairesse

Mme Emilie Trottier
Secrétaire-trésorière

La mairesse, Mme Line Fréchette, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions au sens de l'article 142.2 du *Code municipal du Québec* et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Mme Emilie Trottier
Secrétaire-trésorière

